

Le 10/10/2023

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 10/10/2023

Début de la séance : 20 heures 30

Présents: Dominique ROUSSEAU, Joël BERTHELEMY, Mariane RENAULT, Isabelle DAGUENET, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Solange SANCHEZ, Marie-Pierre GAUBERT, Sébastien AUBRY, Frédéric DURAND, Delphine HEBERT (20 heures 52)

Pouvoir : Annie PETITON pour Dominique ROUSSEAU

Absents : Justine QUIBEL, Cyril BARRABE – Bertrand DECAUX

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

1/ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11/07/2023 est lu et approuvé à l'unanimité

2/ Convention de prestations 2022/2026 avec la M.J.C

La contribution des communes est fixée à 18€/jour et par enfant de 3 à 11 ans pendant la période scolaire.

Adopté à l'unanimité

3/ Délibération fixant le versement d'aides ou de secours en urgence

Ce type d'aide est non renouvelable, non remboursable et d'un montant maximum de 200€ directement au bénéficiaire ou sur présentation d'une facture.

Adopté à l'unanimité

4/ Délibération subvention 2023 A.M.A.P

Suite à l'Assemblée Générale de cette association et la constitution d'un nouveau bureau il est proposé l'octroi d'une subvention de 300€.

9 pour Marie – Pierre GAUBERT et Solange SANCHEZ ne votent pas

5/ Délibération interdisant la circulation et le stationnement des poids lourds de plus de 19 T sur le territoire de la commune.

Afin de sécuriser la traversée de la commune et préserver les infrastructures routières il est proposé d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 19 T sur le linéaire routier communal principalement la RD 64 ainsi que le stationnement, excepté pour les convois agricoles, les cars scolaires et de tourisme et les entreprises ayant leur siège social sur la commune.

Adopté à l'unanimité

7/ Délibération Budget dépenses de fonctionnement

Transfert de 2000 € du compte 60612 vers le compte 6531.

Adopté à l'unanimité

8/ Point info

Suite à des plaintes de certains administrés et pour garantir la sécurité des résidents il est décidé d'interdire le stationnement hors des places prévues à cet effet, allée du Grand Bois et rue des Acacias. De plus la vitesse sera limitée à 30 km/h.

L'association Les Pieds dans l'Eau a récemment demandé une entrevue à la mairie. Elle considère que les travaux à Beaulieu pour sécuriser le site en cas d'inondation ont pris du retard et demande à la commune d'interpeller les décideurs (Département, GEMAPI, etc...). La commune considère que les délais légaux sont respectés et qu'il n'y a pas lieu de provoquer des remous avec les instances concernées.

La commission patrimoine s'est réunie pour fixer la feuille de route à venir :

Infrastructures routières : La réfection totale de la rue de l'école, y compris les aménagements de sécurité pour la traversée des élèves et la réfection de l'ensemble des possibilités de stationnement.

Salle polyvalente/ Le changement du système de chauffage par une pompe à chaleur est envisagé.

L'étude des travaux à réaliser sur l'église

École primaire : Travaux éventuels de plomberie et de réaménagements possibles en fonction des effectifs à venir

Changement du camion benne qui ne répond plus aux normes de sécurité

Travaux d'entretien courant, bâtiments, clôtures.

La commission action sociale a défini des dates pour la remise des colis aux anciens. Elles auront lieu le mercredi 13/12 de 16 heures à 18 heures et le samedi 16/12 de 9 heures 30 à 12 heures.

Fin de la séance : 23 heures 30